
PROGRAMME DU BILAN DE COMPÉTENCES

20 heures

(4 heures de TP en sus)

1. Public concerné

Salariés du secteur privé ou public, entrepreneurs individuels, particuliers

2. Modalités d'admission

Aucun prérequis. Admission après entretien préalable gratuit d'une heure environ d'analyse de la demande et besoins de la PB et de vérification de sa volonté à réaliser le bilan (notamment si bilan prescrit et cofinancé par l'entreprise).

3. Objectif général :

Selon les articles L.6313-4 et R.6313.-4 et suivants du Code du travail, « Les bilans de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

4. Objectifs opérationnels

- Redonner une cohérence à son parcours professionnel
- Reconnaître toutes ses aptitudes et compétences professionnelles (savoir-faire, savoir) et personnelles (savoir-être ou soft skills)
- Appréhender les caractéristiques de sa personnalité et leurs liens avec ses besoins, valeurs et aspirations professionnelles
- Déterminer ses motivations et intérêts professionnels ainsi que le sens et la place à donner au travail
- Identifier les axes de développement pour la suite de sa carrière en lien avec ses ressources personnelles et professionnelles
- Apprivoiser les freins au changement et les contraintes
- Ouvrir le champ des possibles
- Définir un ou plusieurs projets professionnels en lien avec les compétences transférables, transposables, voire à acquérir
- Le cas échéant, définir un projet de formation ou de VAE
- Se doter d'un plan d'action réaliste et accessible
- Identifier tous les soutiens nécessaires à sa mise en œuvre : personnes et moyens

5. Programme détaillé

PHASE PRÉLIMINAIRE : analyse de la demande (2 heures)

5.1. Adapter le format du bilan à la situation et aux besoins de la personne bénéficiaire (PB) (2 h entretien)

Entretien 1

Analyse du parcours de formation, professionnel et extra-professionnel - Autodiagnostic du positionnement professionnel - Approfondissement des objectifs personnalisés et ajustement du déroulé

PHASE D'INVESTIGATION : construction et pertinence du projet professionnel (17 heures)

5.2. Classer et analyser les aptitudes et les compétences capitalisées tout au long du parcours professionnel et extra-professionnel (2 h entretien + 1h TP)

Entretien 2

TP : 1h

Repérer les savoir-faire, les savoirs et les savoir-être mobilisés tout au long de son parcours - Classer les savoir-faire et les savoirs par domaine : technique, organisationnel, relationnel ou managérial - Auto-évaluer le degré de maîtrise et d'intérêt pour chaque savoir-faire et savoir - S'autopositionner sur les savoir-être

5.3. Identifier ses préférences de fonctionnement et axes de développement potentiel (4 h entretien + 1h TP)

Entretiens 3 et 4

TP : 1h

Inventaire de personnalité MBTI© : passation du questionnaire, entretien de restitution, validation des préférences naturelles de fonctionnement, de leur évolution et des axes de développement - Approfondir son potentiel en lien avec ses besoins, valeurs et aspirations

5.4. Identifier ses motivations et intérêts professionnels (2 h entretien)

Entretien 5

Identifier ses 5 moteurs professionnels - Analyser la place du travail dans l'équilibre global de la personne - Test AFC Holland : passation du questionnaire, découverte et exploration des intérêts professionnels, du style professionnel, environnement de travail préféré, domaines, métiers, et activités associées

5.5. Identifier et approfondir un ou plusieurs projets d'évolution ou de réorientation (6 h entretien)

Entretiens 6, 7 et 8

Identifier des pistes professionnelles en lien avec les éléments précédemment recueillis : compétences, aptitudes, motivations, intérêts professionnels - Analyser les freins perçus au regard de chaque option et trouver des ressources pour les surmonter - S'approprier et enrichir chaque option par la mise en perspective avec les éléments précédemment recueillis (sens, contraintes, aspirations, intérêts) et par un travail créatif de génération d'idées - Hiérarchiser les options, voir en choisir une

5.6. Vérifier la faisabilité du ou des projets professionnels retenus (3 h entretien + 2h TP)

Entretien 9

Mettre à jour le cahier des charges - Préparer l'étude emploi/ marché et métier

Entretien 10

TP : 2h

Explorer le potentiel de chaque projet retenu au regard des opportunités du bassin d'emploi et de vie - Réaliser une étude emploi/ marché et métier - Réajuster les projets selon les éléments recueillis - Comparer les nouveaux projets à la situation actuelle - Transférer les compétences et/ ou envisager une action de formation ou une VAE - Établir un plan d'action accessible et réaliste, le cas échéant pour chaque voie retenue - Identifier les moyens matériels, immatériels et tous les soutiens nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action

PHASE DE CONCLUSION : bilan et co-rédaction de la synthèse (1 h entretien + suivi à 6 mois)

Entretien 11

Échange et synthèse corédigée par la Consultante et le PB, avec notamment co-validation des compétences professionnelles et personnelles susceptibles d'être investies dans la suite de la carrière, du projet professionnel d'évolution ou réorientation professionnelle, du plan d'action et des ressources à mobiliser pour le réaliser - S'approprier les résultats du bilan - Transmission des annexes (portefeuille de compétences, rapport d'impact personnel MBTI®, rapport test RIASEC, toute documentation susceptible d'aider à la mise en œuvre du projet professionnel) - Entretien de suivi de la mise en œuvre à 4/6 mois (selon la temporalité du projet) pour mesurer les résultats obtenus, réajuster le projet si besoin

6. Démarche pédagogique

- Accompagnement individualisé
- Questionnaires, tests psychométriques, exercices pratiques
- Méthode créative Art de l'itinérance® : 5 ateliers intégrés au bilan avec techniques de créativité verbales, visuelles, corporelles pour multiplier les options d'évolution ou réorientation en ligne avec les ressources, contraintes et aspirations de la PB
- Méthode active : réalisation d'une étude marché / métier
- Méthode interactive : entretiens en face à face d'écoute et questionnement
- Conseils et partage d'expérience

7. Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction en fin de bilan (à chaud) et à 6 mois (à froid)

8. Validation

- Certificat de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement

9. Modalités

- Durée : 11 entretiens hebdomadaires de 1H à 2H, environ 4H de TP (passation questionnaires, test, enquête métier/ marché)
- Horaires : à définir en semaine 8 heures- 20 heures, le samedi matin
- Modalités : en présentiel

- Lieu : dans les locaux de Art de l'itinérance©
- Accessibilité : notre bilan peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous contacter avant votre inscription. Nous pourrions ainsi vous détailler les possibilités d'accueil pour vous permettre de bénéficier du bilan dans les meilleures conditions ou vous orienter si besoin vers les structures spécialisées.
- Effectif : 1 personne
- Date(s) : à définir
- Délai d'accès : deux semaines

10. Tarif & financement

- 2200 €
- Prise en charge possible partielle ou totale par le CPF (avec un reste à charge d'environ 100 €), les FAF, les OPCO ou les employeurs, France Travail (AIF), CPAM, AGEFIPH
- Il est possible de diminuer légèrement la durée du bilan par la diminution du nombre d'ateliers Art de l'itinérance© si ceux-ci ne correspondaient pas aux besoins réels de la personne bénéficiaire; un minimum de 2 ateliers est gardé dans tous les cas, avec un bilan de compétences qui ne dure en aucun cas moins de 16 heures et au tarif minimum de 1850 euros.

11. Intervenante

- Chiara Kirschner, Consultante Formatrice depuis 15 ans après une première partie de carrière dans les études de marché. Spécialisée en transition professionnelle, titulaire d'un Doctorat en Sciences Sociales, d'une certification MBTI®, Test AFC Holland (RIASEC), d'une accréditation Mentor Practitioner EMCC, formée à la réalisation du bilan de compétences, à la relation d'aide et aux techniques de créativité. Créatrice de la méthode de transition professionnelle Art de l'itinérance© et dirigeante d'un organisme de formation depuis 2021, certifié Qualiopi, en portage salarial pour les prestations financées via le CPF.
- Contact
 - Chiara Kirschner
 - 0610480374
 - chiara@artitinerance.com
 - www.artitinerance.com

12. Nos points forts

- La valorisation de la singularité et de la créativité de la personne
- L'intégration aux outils classiques d'une méthode unique, basée sur la recherche universitaire, qui a fait ses preuves sur plus de 100 bénéficiaires depuis 2021 et désormais reconnue par les pairs (certification Qualiopi) : Art de l'itinérance©
- Une étude approfondie à la fois du marché de l'emploi et du/des métier(s) envisagé(s)
- Un plan d'action précis, réaliste et stimulant
- Une Consultante reconvertie plusieurs fois avec une connaissance approfondie du monde de l'entreprise et des organisations publiques :
 - salariée, manager, consultante ;
 - cabinets d'études parisiens, groupe L'Oréal, Université Grenoble-Alpes ;
 - en France et à l'étranger, à Paris et en province

Les ateliers créatifs Art de l'itinérance® dans le bilan de compétences

Atelier créatif TRAJECTOIRE intégré au RV 2



Écriture créative, cartographie sensible, mise en discussion.

Le bénéficiaire trace sa trajectoire de vie à l'intérieur de laquelle il repère les moments clé de son évolution personnelle et professionnelle, et en particulier les phases de satisfaction et insatisfaction. Chaque moment est représenté de manière visuelle pour identifier les ressentis et besoins sous-jacents. Il compare et met en perspective ces moments pour déceler des logiques d'intérêt et choix.

Atelier créatif VISION RV 4

Écriture créative, dessin, mise en discussion.

Le bénéficiaire écrit le récit de l'évènement déclencheur de sa décision d'évolution. Il conscientise les sources d'insatisfaction en lien avec la sphère-clé. Il élabore une vision pour son avenir qui prend en compte : son besoin principal, sa valeur phare et le frein principal à lever. D'abord par écrit, ensuite visuellement à l'aide d'un dessin pour compléter la vision et la transformer en défi motivant et accessible.



Atelier créatif INSPIRATION RV 7 et 8

Marche d'inspiration, cartographie sensible, écriture créative, mise en discussion.

Le bénéficiaire identifie le premier point de blocage dans la réalisation de son plan d'action et la bonne question à se poser. Marche guidée à l'extérieur à la recherche de stimuli créatifs. Cartographie et processus associatif à partir des stimuli pour répondre à la question de départ, revoir son projet, enrichir les options d'évolution, opérer des choix et nourrir le plan d'action.



Atelier créatif CLÉS intégré au RV 6

Écriture créative, dessin, mise en discussion.

Le bénéficiaire liste à l'écrit les peurs et obstacles associés à son projet d'évolution. Le travail de transformation des peurs en leviers d'action se fait à l'aide de leur représentation visuelle. Celui des obstacles, à l'aide d'une matrice d'associations forcées. Un premier plan d'action est brossé.



Atelier créatif ENVIRONNEMENT intégré au RV 10

Écriture créative, cartographie sensible, mise en discussion.

Le bénéficiaire passe les premières actions à accomplir au crible d'une grille de personnes qui peuvent l'aider ou conseiller, ou avec lesquelles il faudra trouver un accord. Il cartographie les actions à mener pour bénéficier du rôle de chaque personne. Cet exercice se termine en identifiant aussi les personnes à qui son projet va profiter, c'est-à-dire ses destinataires ou clients finaux.

